



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CONSIGNES AUX PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS

Options A et B du Brevet Professionnel

- 1) **Projet de réalisation de couleur et de permanente: 30 minutes en option B**
- 2) **Diagnostic de permanente ou diagnostic de coloration: 15 minutes en option A.**

Rappels :

Les projets / diagnostics seront corrigés avec soin au stylo rouge.

Les projets / diagnostics ne sont pas un contrôle de technologie mais des fiches techniques.

* Choisir parmi le jury, les surveillants, les personnels administratifs, un modèle dont la chevelure permet la réalisation du sujet en tenant compte du temps de l'épreuve et de l'option choisi.

* **Pour le projet « Coloration », option B**, choisir un modèle présentant une chevelure la plus naturelle possible.

* **Option A** → Spécialité Styliste Visagiste
un diagnostic :
- choix des produits
- choix technique

* **Option B** → Spécialité Coloriste Permanentiste
un projet :
- état initial de la chevelure
- choix des produits et des techniques
- justification des choix
- chronologie

Remarque pour les épreuves pratiques : quelle que soit l'épreuve tout produit de coiffage est autorisé

* **Option A** **U11 A** **Projet de création Coiffure** tiré au sort par le Président
* soit le projet de coupe
* soit le projet de mise en forme.
* soit le projet de coiffure

(la nature du projet est communiquée au candidat avant le départ de l'épreuve par le Président).

* **Option A** **U12 A** **Coupe imposée et coiffage**
Les outils de coupe sont exclusivement : ciseaux droits, ciseaux sculpteurs, rasoir.
La tondeuse est interdite.

* **Option A** **U12 A** **Coupe imposée et coiffage**
• Pour la coupe classique :
- raccourcissement de 2 cm minimum
• Pour la coupe mode :
- raccourcissement de 3 cm minimum
- réalisation à partir d'une photo (revue, livre, etc.)
• En coupe imposée, le président de jury indique avant le départ de l'épreuve à ses jurys les candidats qui font la coupe classique et ceux qui travaillent en mode afin qu'il n'y ait aucune erreur sur la fiche de notation.

* **Option A** **U20 A** 1^{ère} partie :
Écrite : réalisation du diagnostic permanente ou coloration.
2^{ème} partie : Pratique : Permanente ou coloration
(tirage au sort le jour de l'épreuve)

B.P.

Spécialité : COIFFURE

Code Spécialité :

Durée : Session
2009

Épreuve : Instructions

N° sujet :

Coefficient: Folio
1 / 1